



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



Comité Indicateurs Plan Ecophyto Bretagne

Réunion du 27 novembre 2019
Draaf de Bretagne

A Pratiques agricoles : actualité de l'observatoire des ventes de produits phytosanitaires en Bretagne et enquêtes PK

Présentation de l'étude de la CRAB

Résultats des ventes et Nodu 2017-2018: DRAAF

Résultats enquête PK2017: IFT et nb de passages : DRAAF

B Résultats de suivi de la qualité de l'eau :

Eau de surface : DREAL

Eau captée : ARS

C Résultats de suivi de la qualité de l'air :

Intervention suivi qualité air en 2018 : Air Breizh

D Résultats de suivi de la qualité des sols :

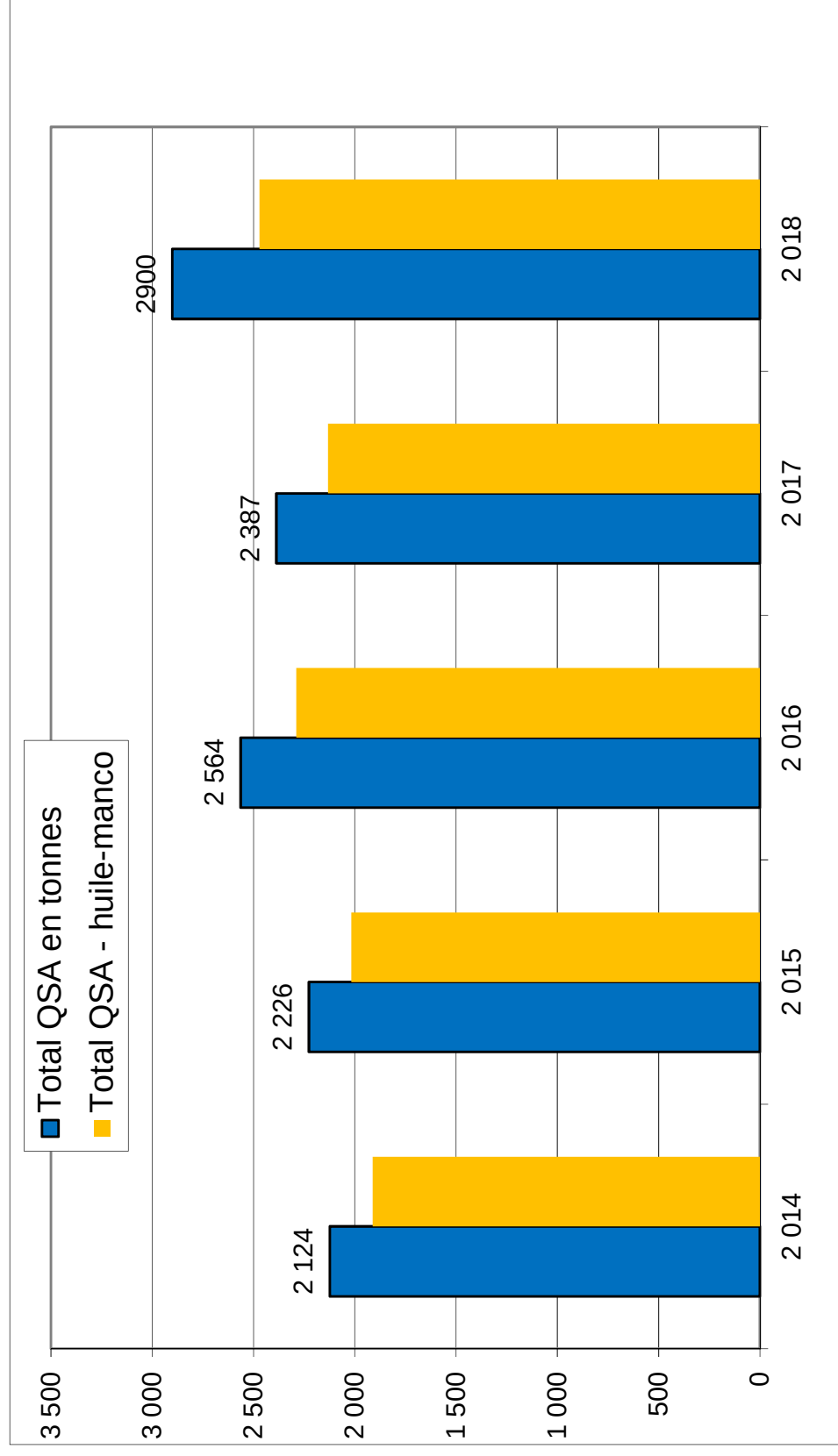
Intervention Etude PhytoSol : CNRS

E Autres indicateurs ayant traits aux pratiques culturales et aux contrôles.

Données CEPP et leviers « 30 000 », indicateurs harmonisés européens : DRAAF

Résultats des contrôles terrains 2018 : DRAAF

Observatoire des ventes- résultats QSA 2014-2018

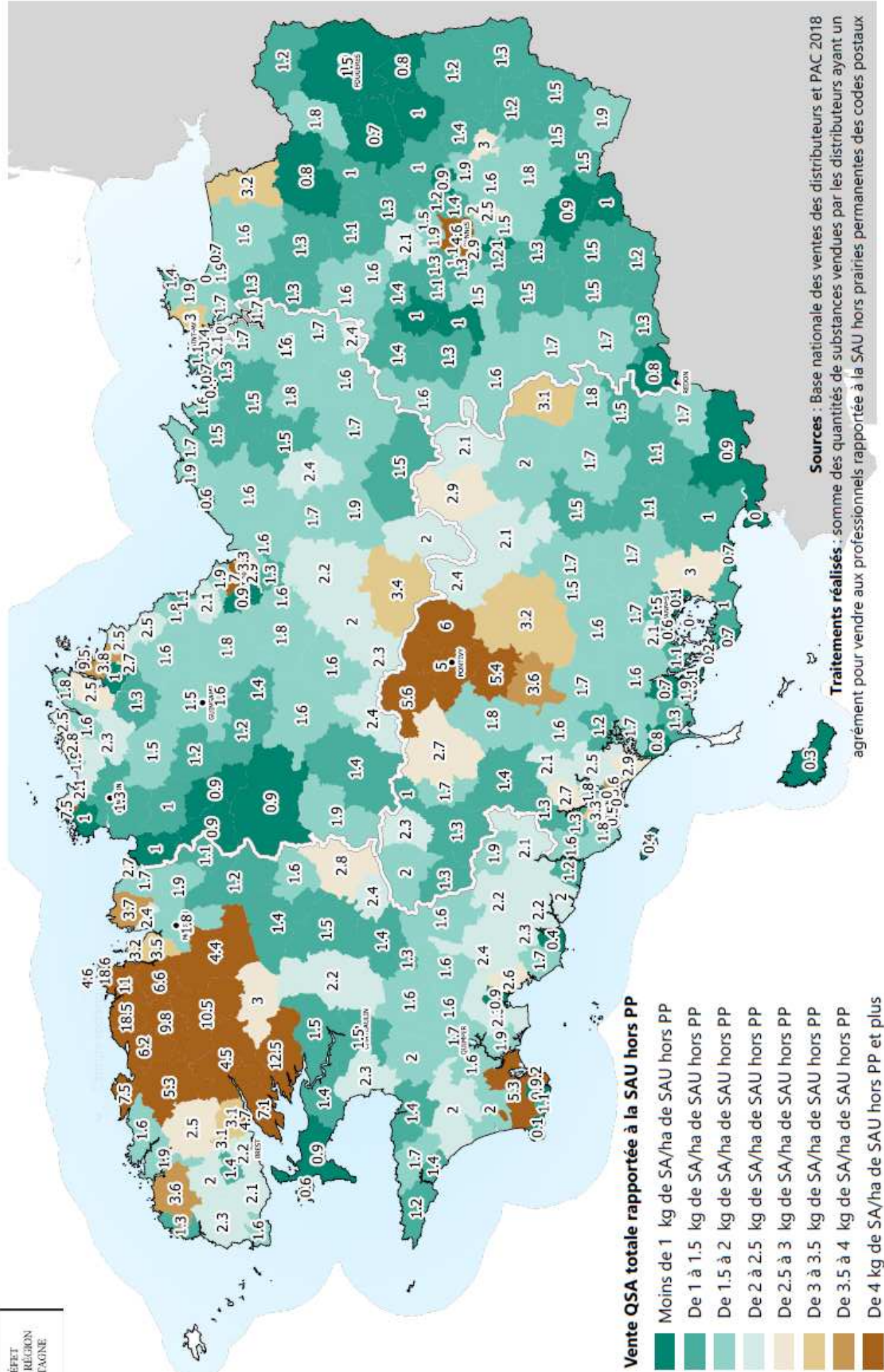


De 2017 à 2018: + 21% de QSA totales, +15% QSA sans huiles et mancozèbe



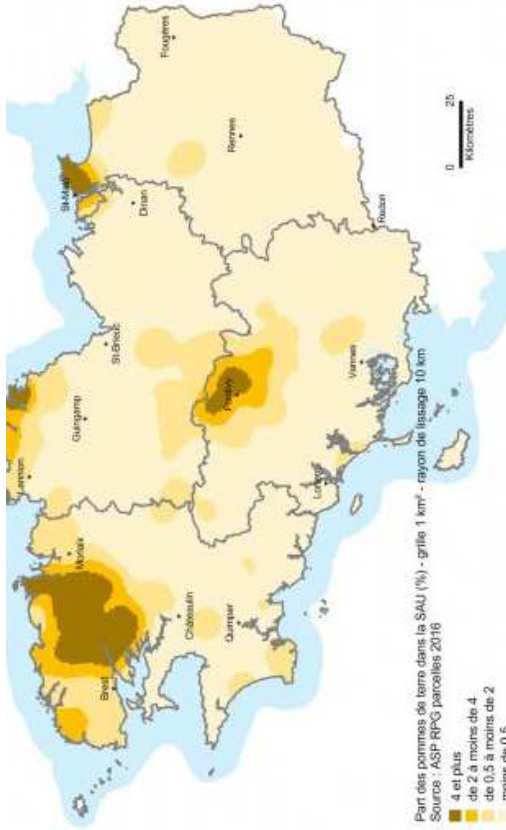
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Quantités totales de substances actives vendues en 2018 rapportées à la SAU hors PP du code postal

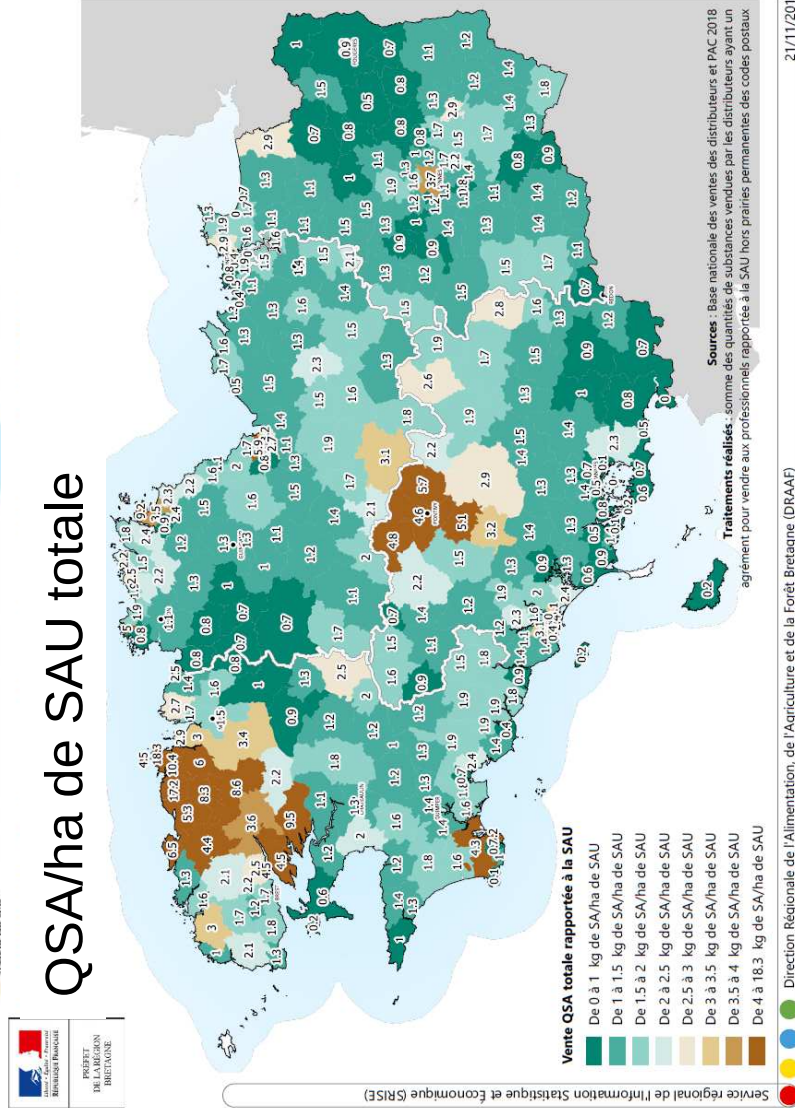


Relation entre la pression phytosanitaire sur le territoire et les cultures léaumières

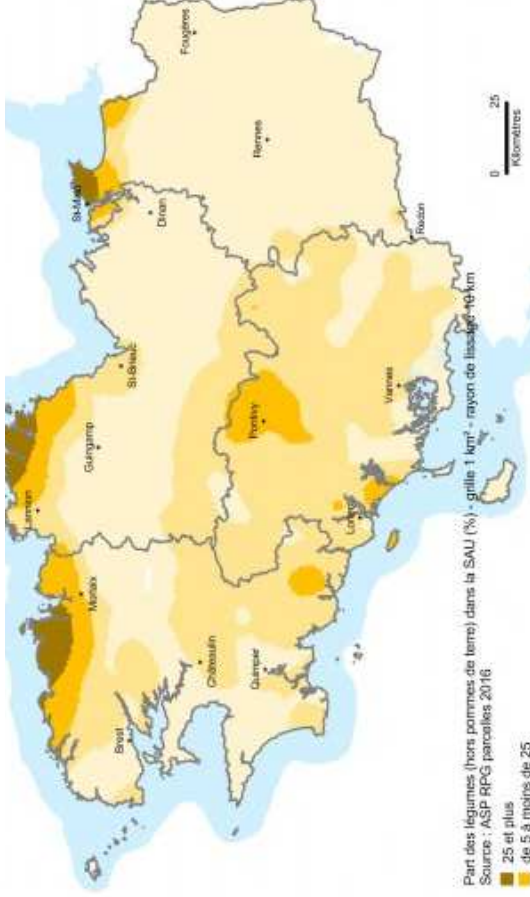
Part de surface en pommes de terre



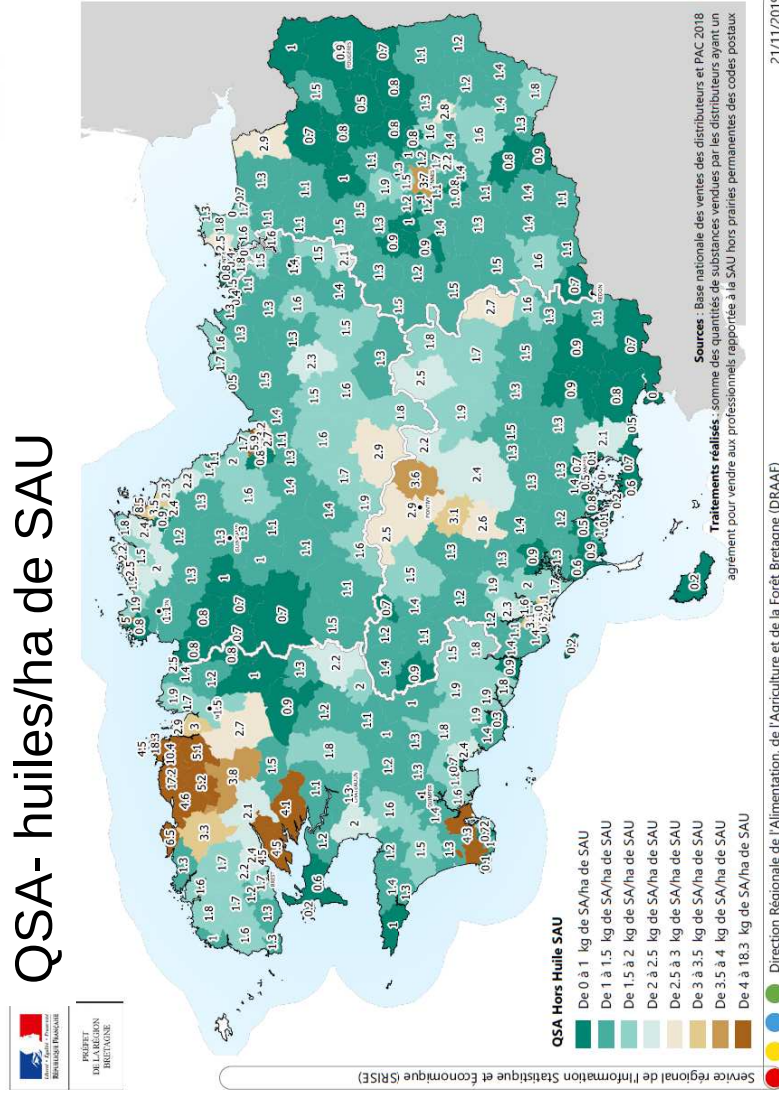
QSA/ha de SAU totale



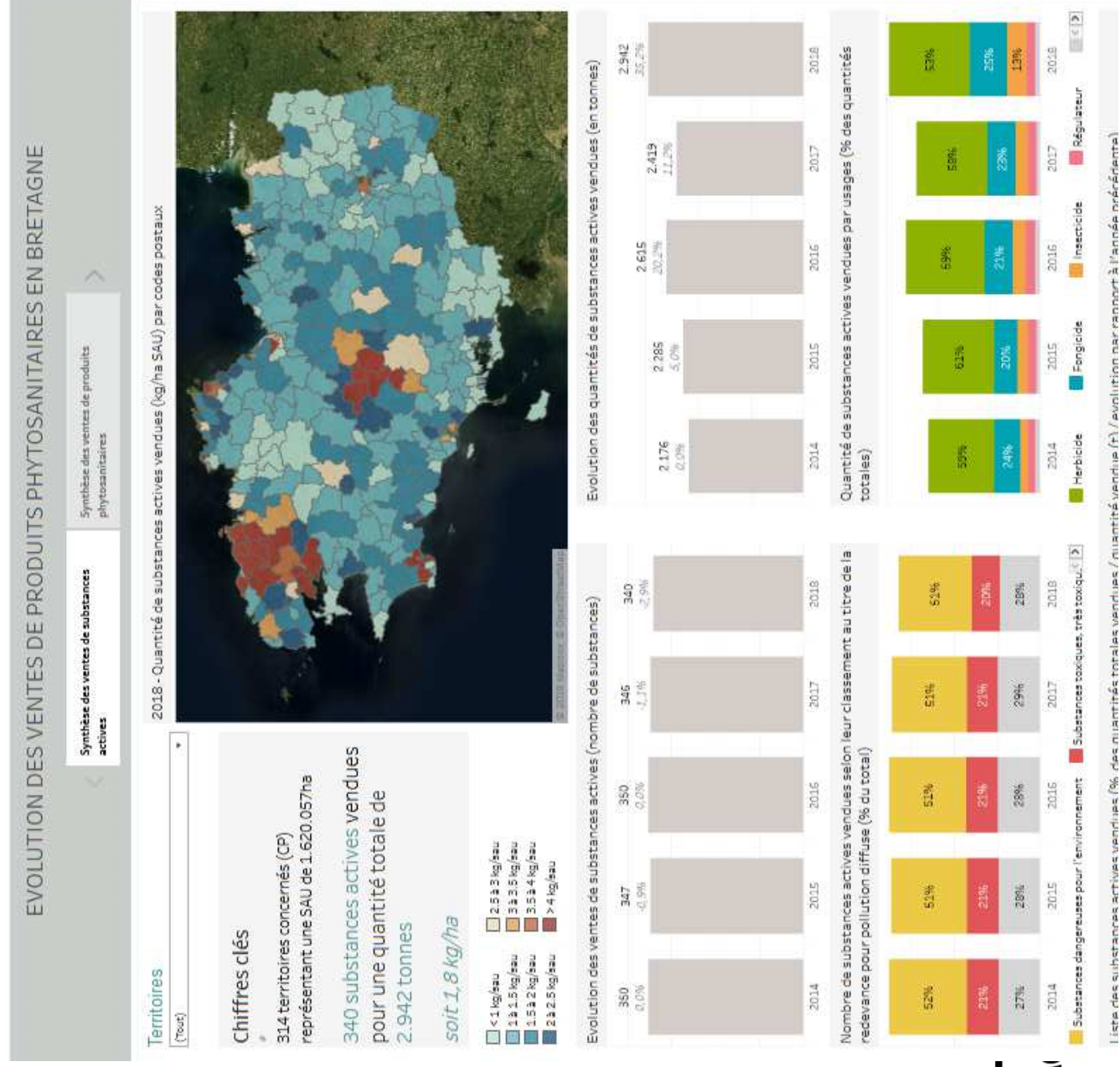
Part de surface en légumes hors pdt



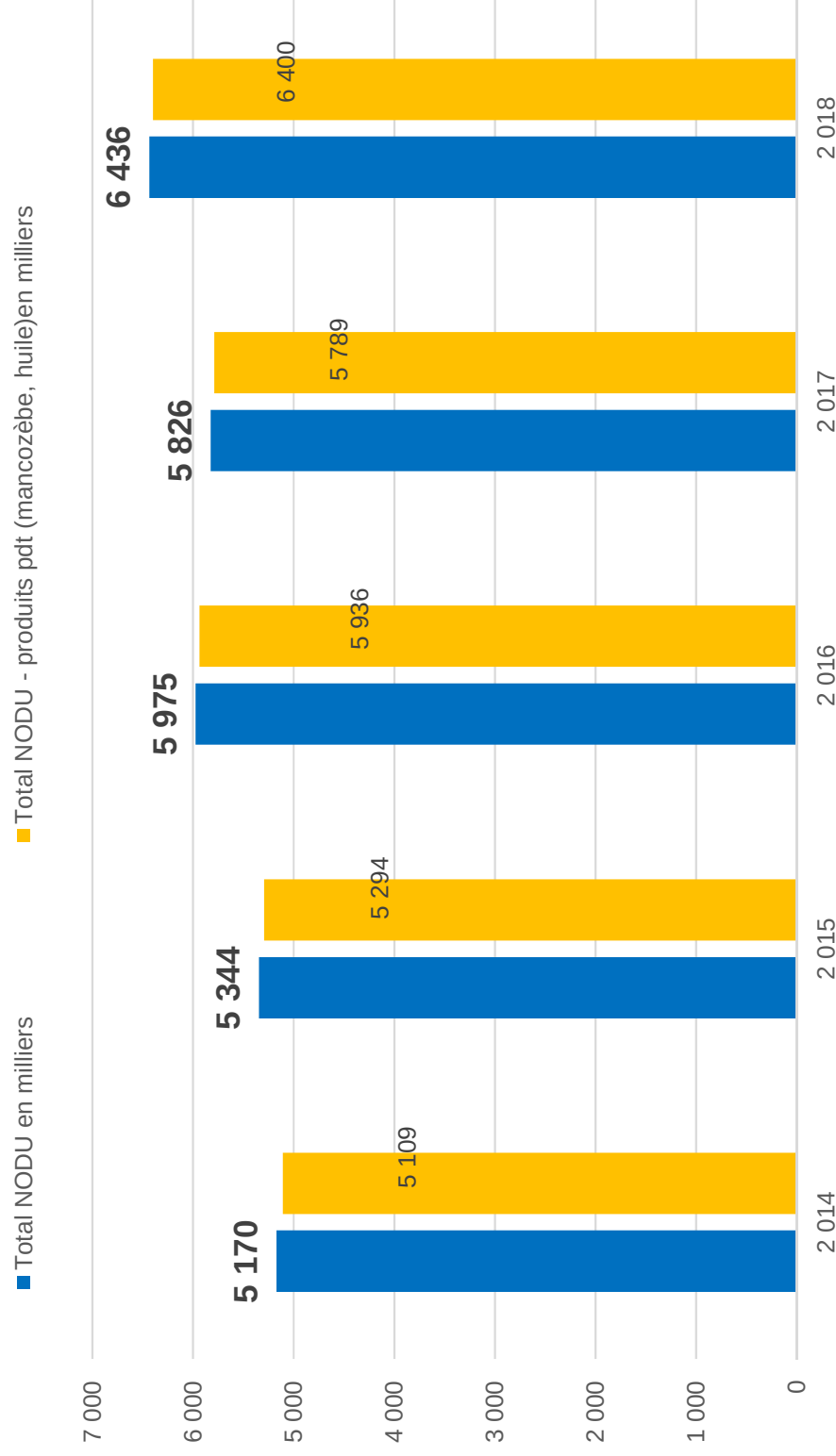
QSA- huiles/ha de SAU



A venir : un accès en ligne sur le site de l'observatoire de l'environnement en Bretagne
<https://public.tableau.com/profile/gipbe.oeb#!/vizhome/VentePPhyto/>



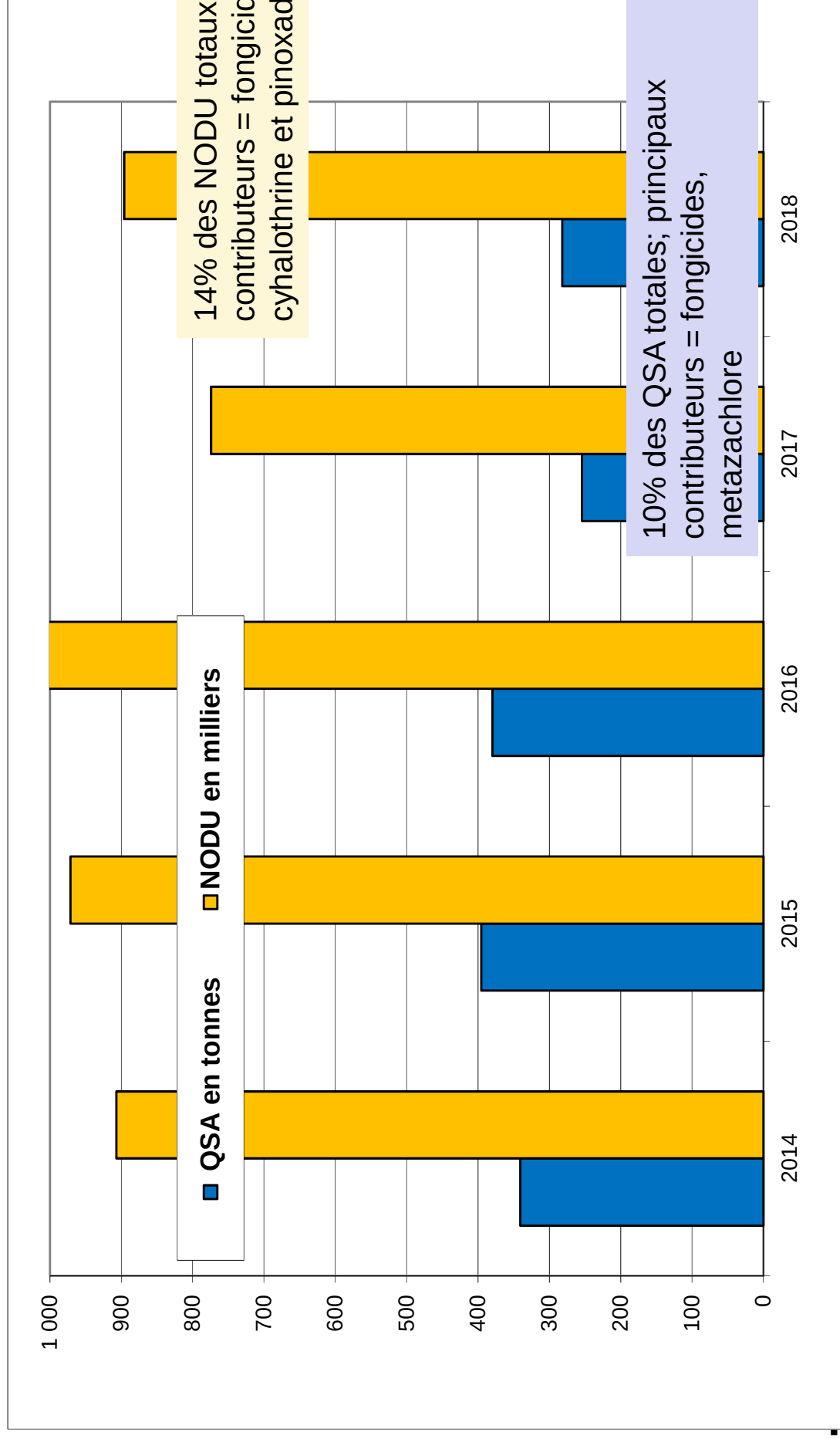
Observatoire des ventes- résultats NODU 2014-2018



Résultats indicatifs car par substance, DU des traitements de semences assimilés aux DU traitements en végétation

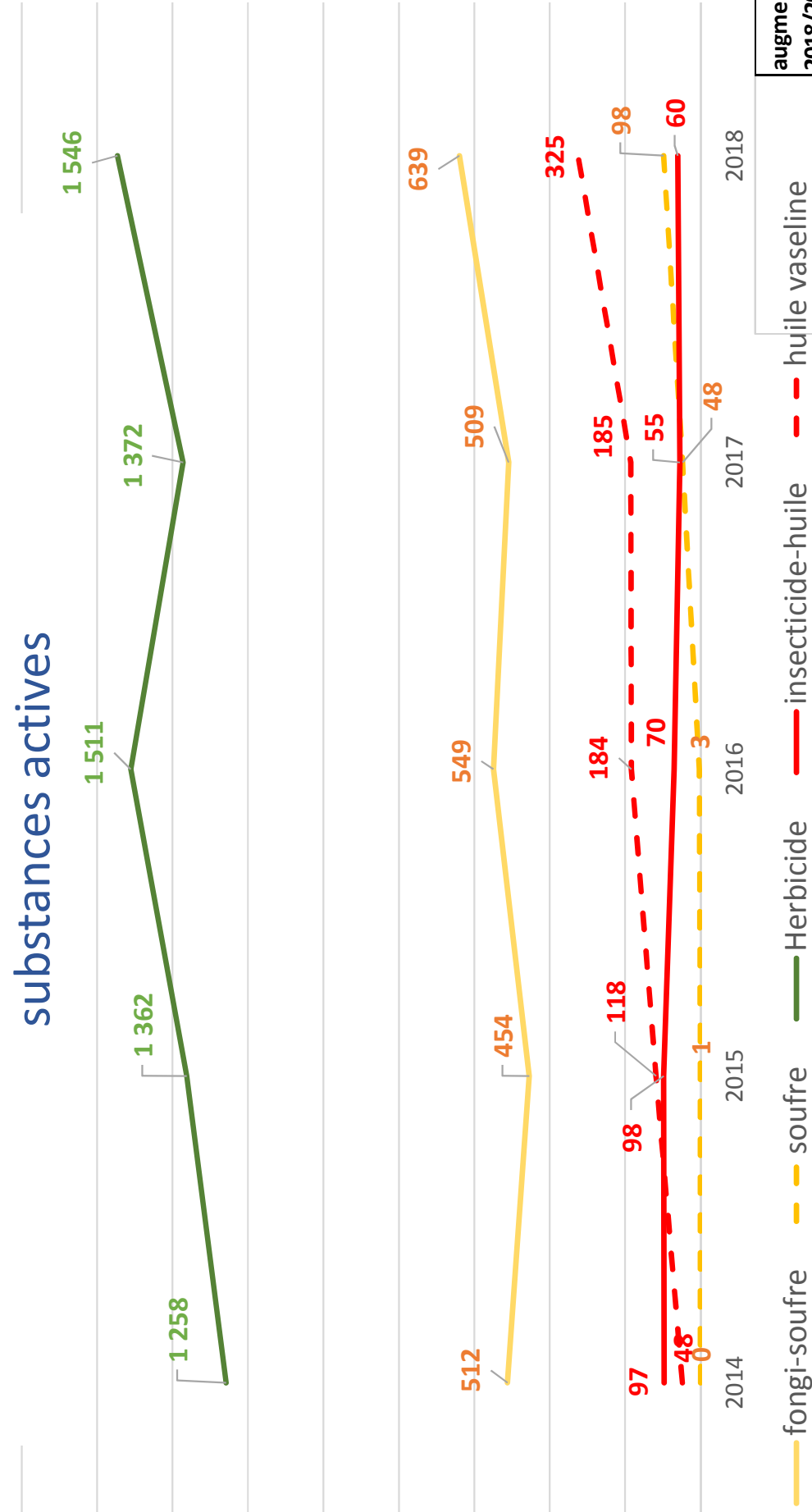
De 2017 à 2018: +10,5% des NODU

Observatoire des ventes- résultats substances classées T, T+, CMR



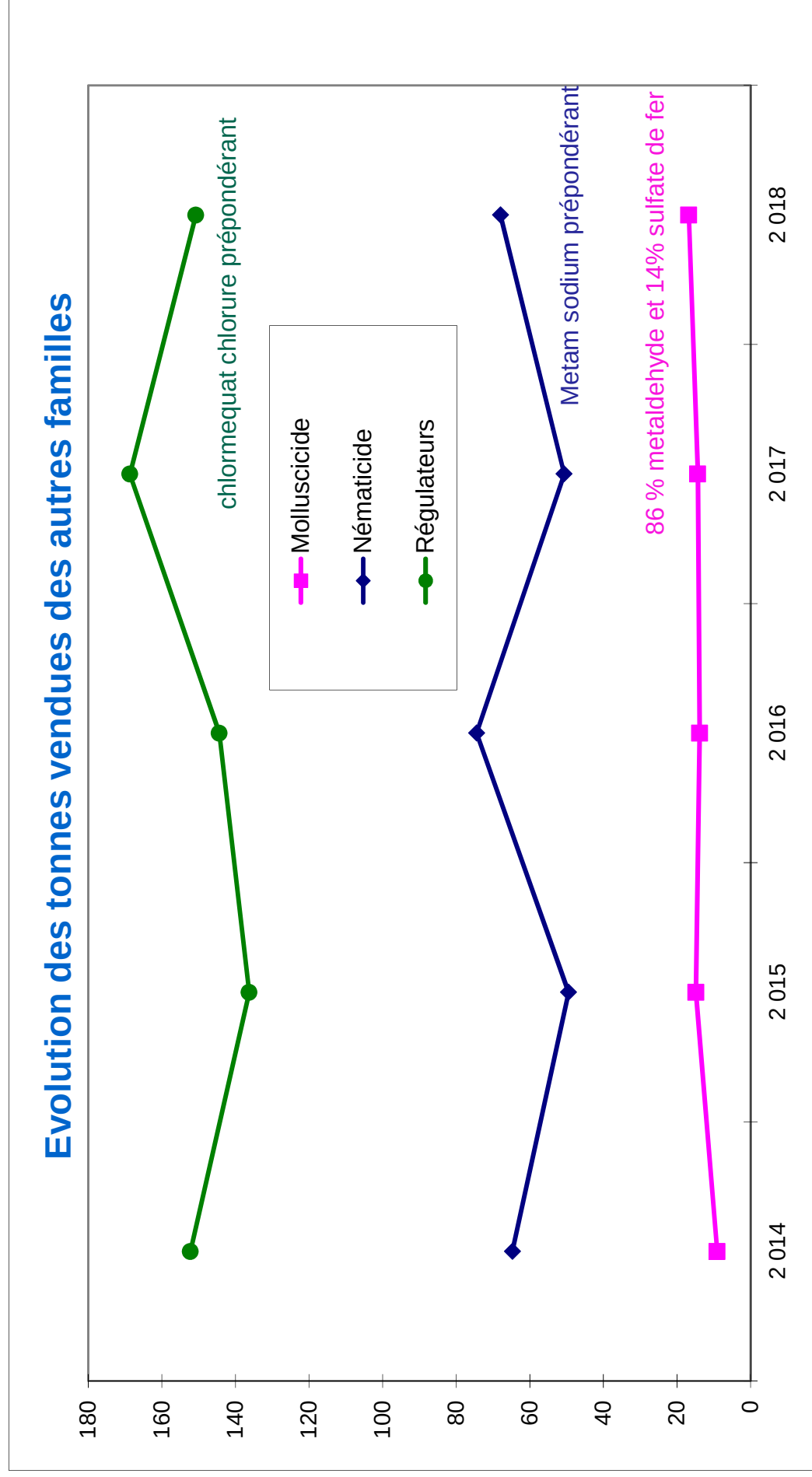
Observatoire des ventes- résultats QSA 2014-2018

Evolution des tonnes vendues des principales familles de substances actives

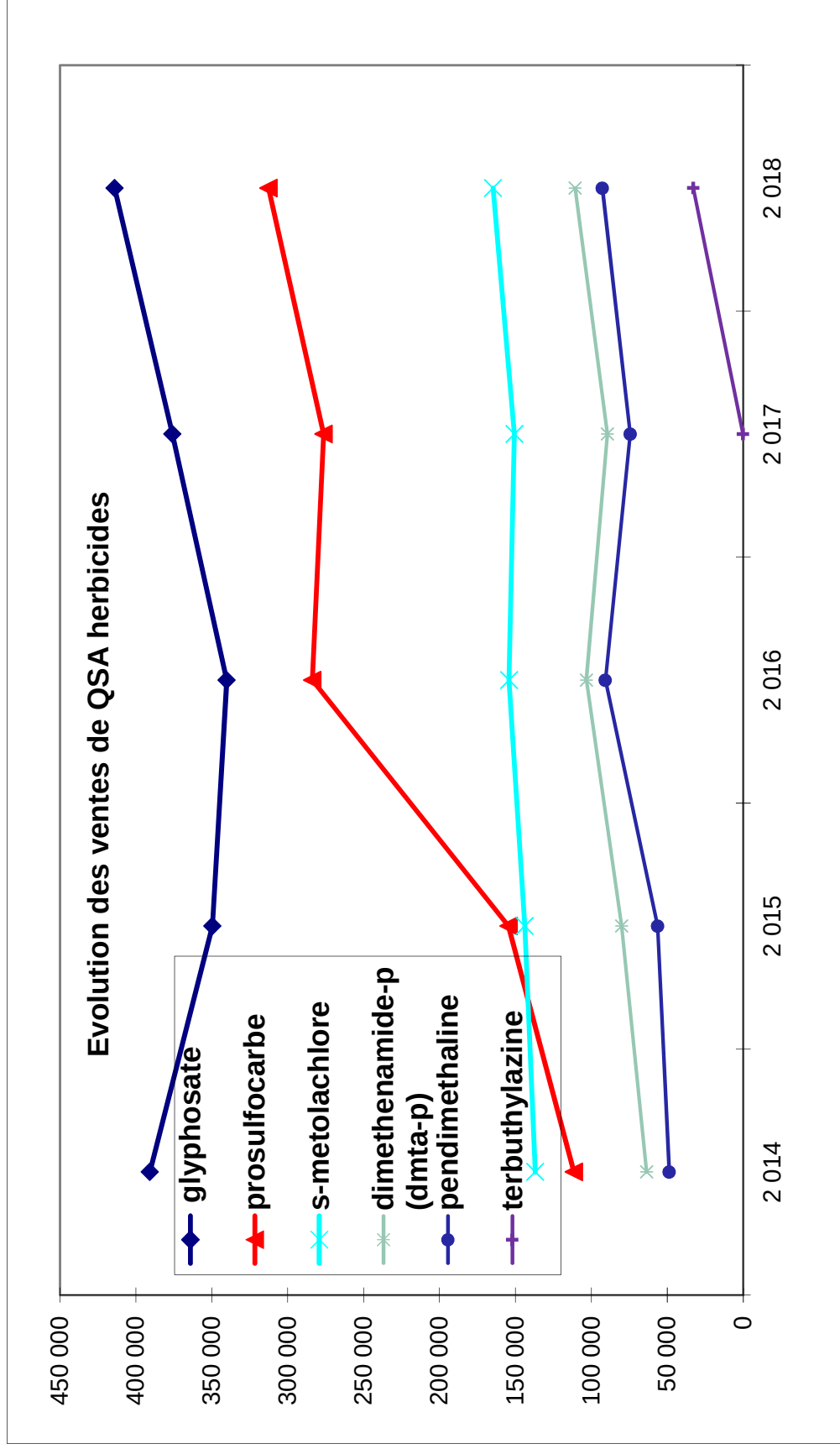


	augmentation 2018/2017
Fongicide	32,5%
fongi-soufre	25,7%
Herbicide	12,7%
Insecticide	65,2%
insecticide-huile	9,6%
Autre	30,0%
Régulateur	-5,1%

Observatoire des ventes- résultats QSA 2014-2018



Evolution données de ventes herbicides (en KG)

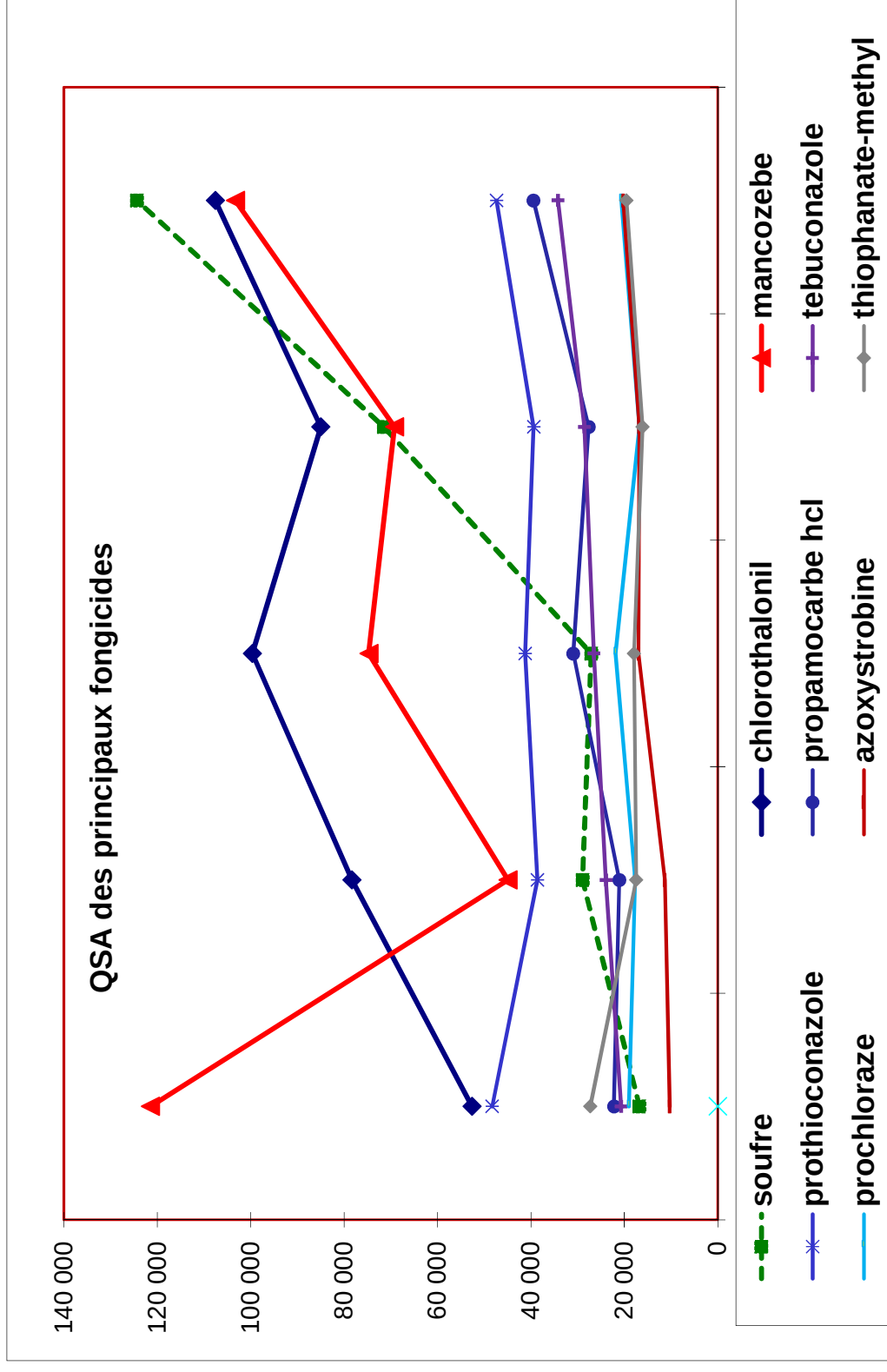


Poursuite de l'augmentation du glyphosate et du prosulfocarbe en remplacement de l'isoproturon, fort déploiement de la terbuthylazine (renouvellement en 2017 après une interdiction en 2003)



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Evolution données de ventes fongicides (en KG)

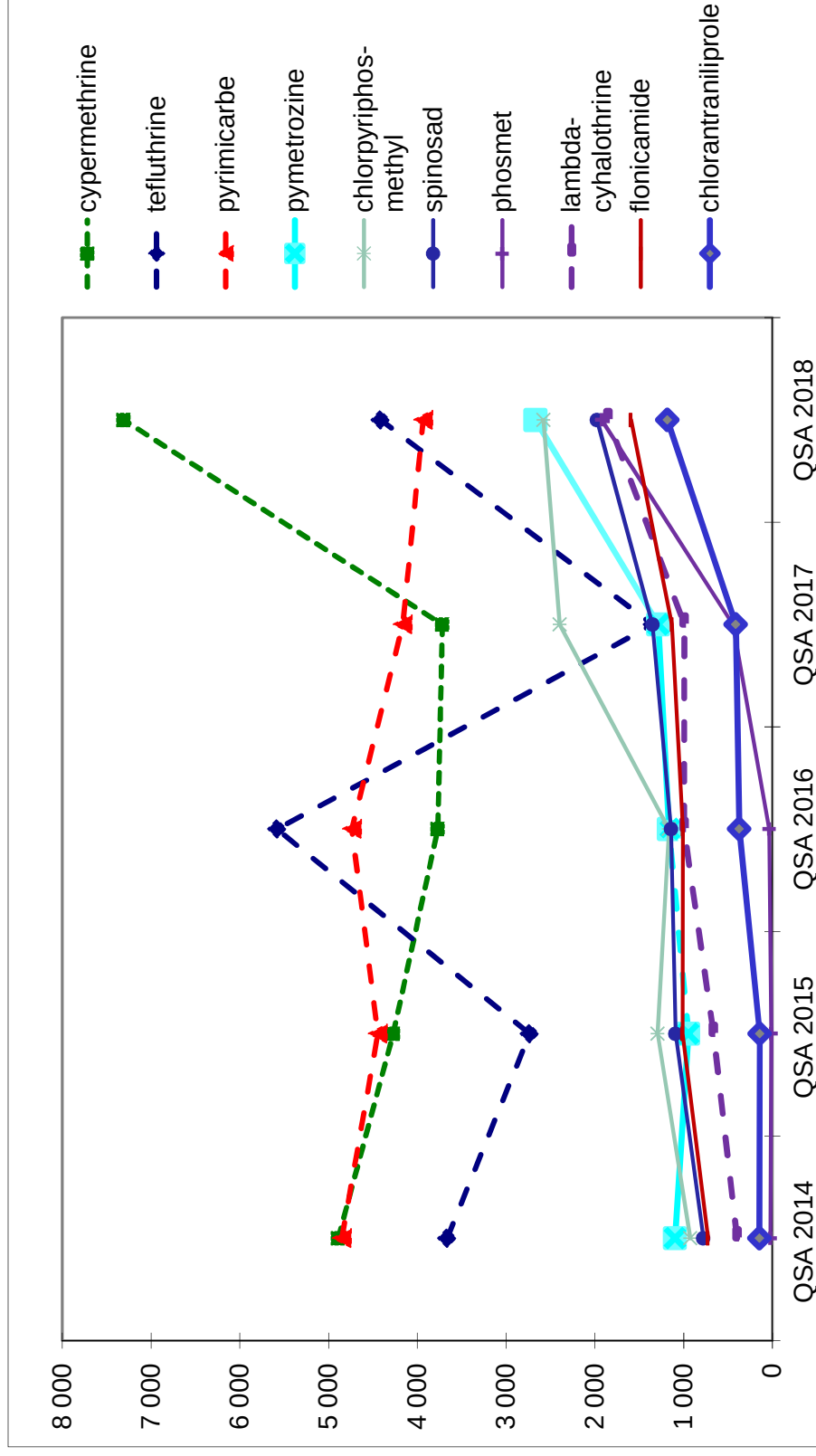


Soufre : nouvelle SA sur blé, reconnue biocontrôle et CEPP

Chlorothalonil : principal fongicide blé - septoriose, retiré à partir de 2020

Mancozebe : sur PdT

Evolution données de ventes insecticides (en KG)



Les 2 premiers insecticides en QSA sont non représentés: huile de vaseline(325 tonnes), et thiaclopride (24 tonnes) principalement en enrobage du maïs et dernière année d'utilisation)

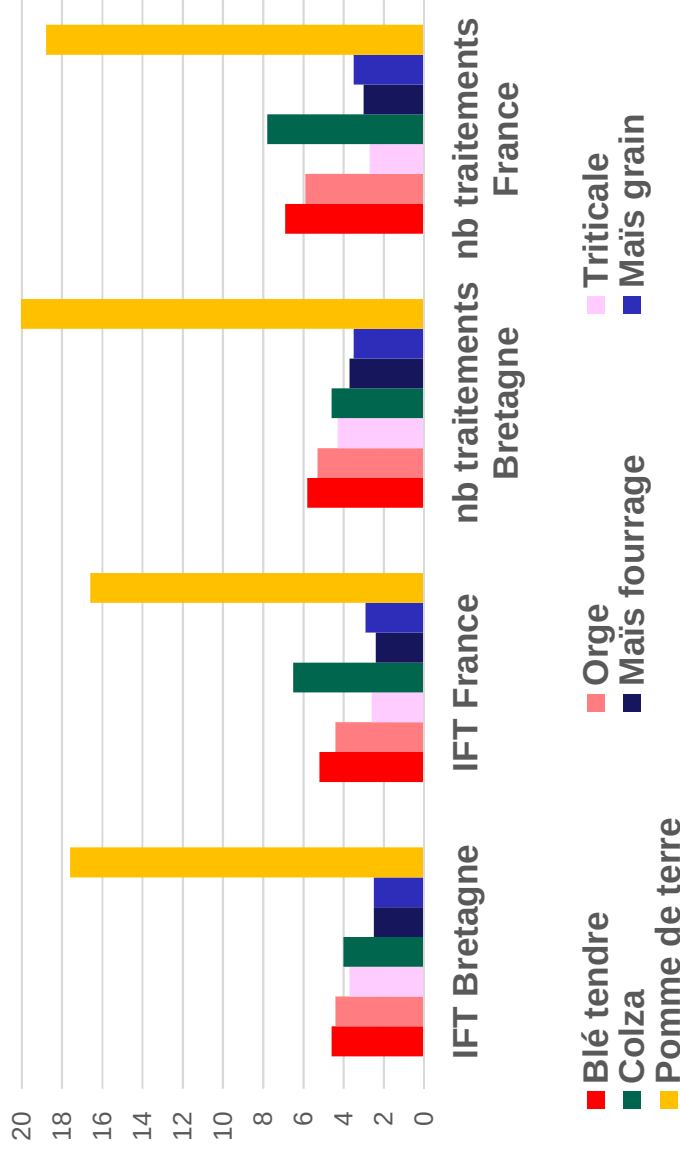
7,3 tonnes pour **cyperméthrine** (traitement semences et végétation) et 1,8 tonnes pour **lambda-cyhalothrine** mais **NODU >100 000**

NODU >40 000 pour Spinosad et chlorantraniliprole (traitement pyrale)

Chlorpyrifos- methyl utilisé en traitement des locaux de stockage et pommes de terre pour moitié
Phosmet essentiellement sur colza

Enquête PK Grandes Cultures 2017:

IFT et Nombre de traitements: Bretagne/France

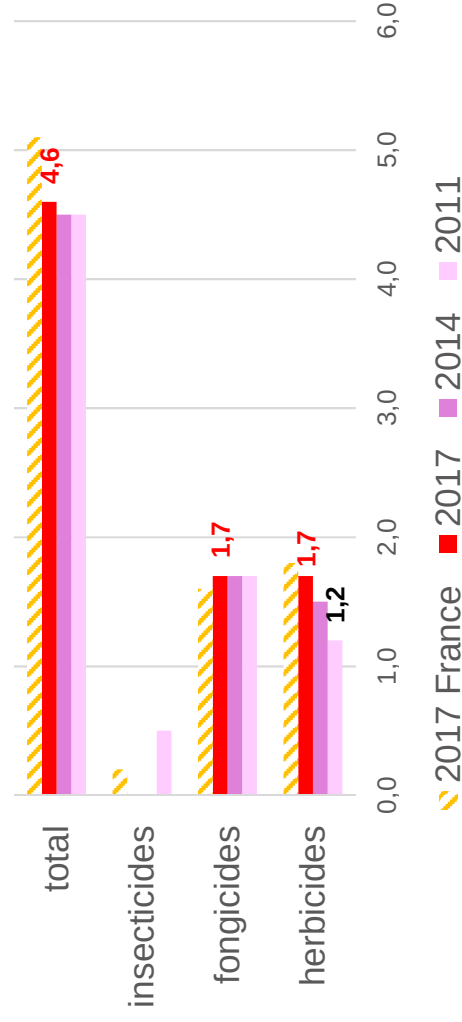


- Moins de traitements en Bretagne sur céréales et colza
- Plus de traitements sur pommes de terre
- Pour le maïs, IFT comparables mais plus de passages en Bretagne

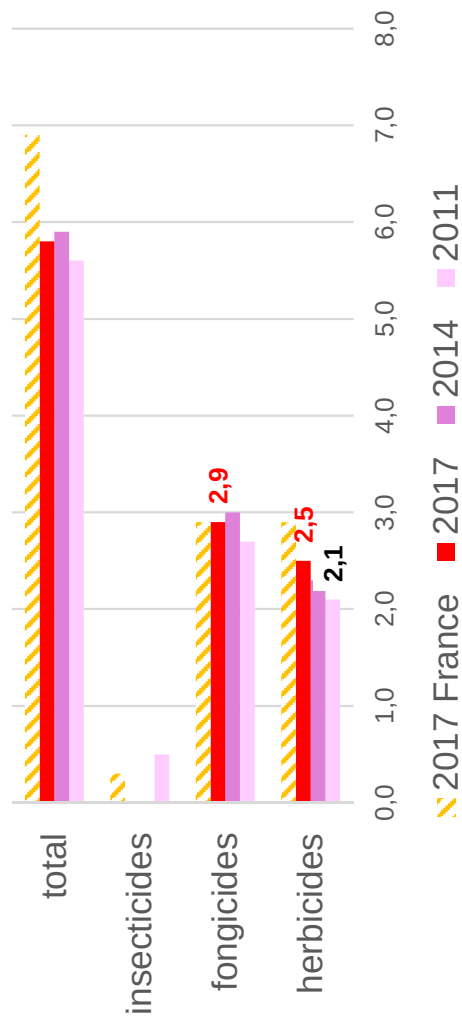
Evolution IFT et Nombre de traitements 2011-2017

Blé tendre

IFT moyens blé tendre en Bretagne
et France 2017



Nombre de traitements sur blé tendre en
Bretagne et total France 2017

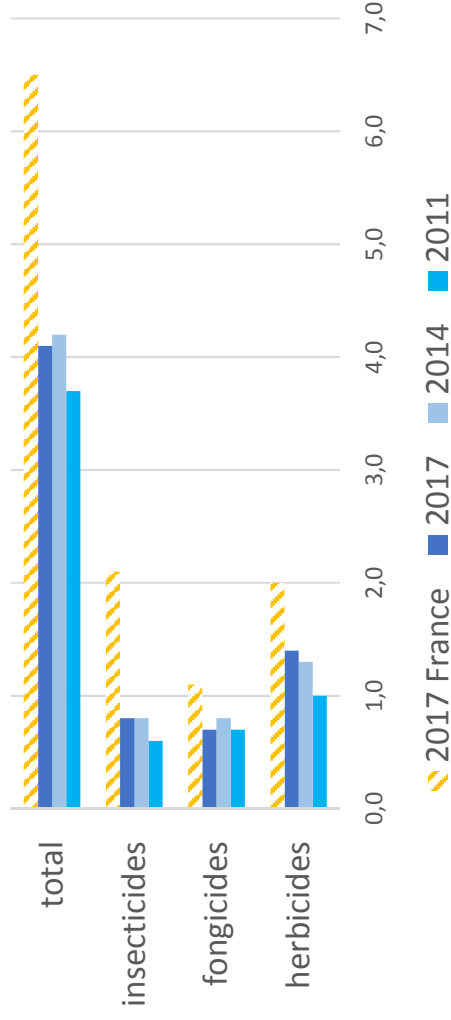


- Très peu d'insecticides
- Près de 3 passages fongicides à doses réduites
- Herbicides : 2,5 passages en moyennes à doses réduites

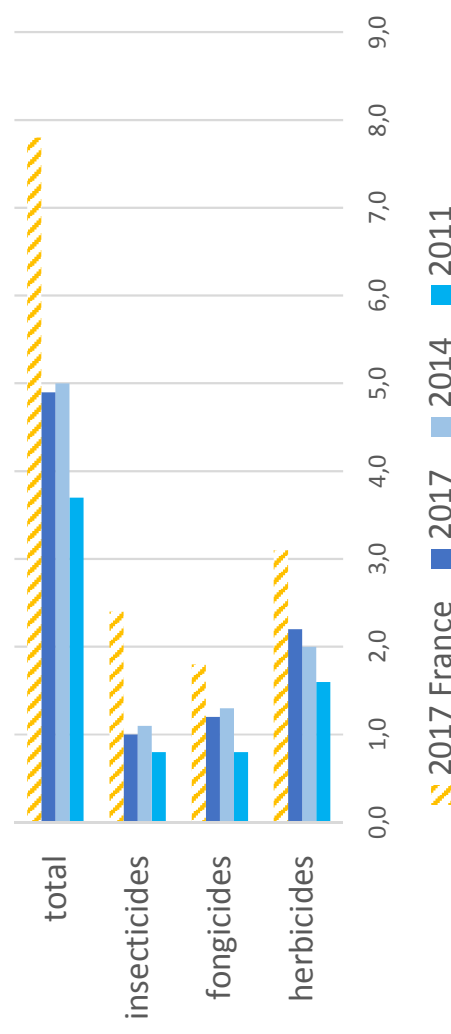
Evolution IFT et Nombre de traitements 2011-2017

Colza

IFT moyens colza en Bretagne
et total France 2017



Nombre de traitements sur colza en Bretagne
et total France 2017

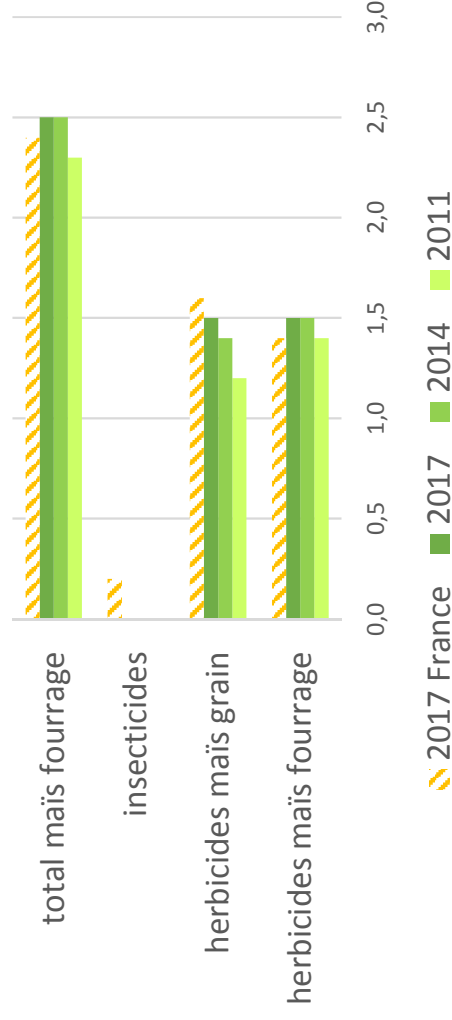


- Moitié moins d'insecticides en Bretagne /France
- 1 passage fongicide en moyenne
- Herbicides : 2,2 passages à doses très réduites (1 passage en moins/France)

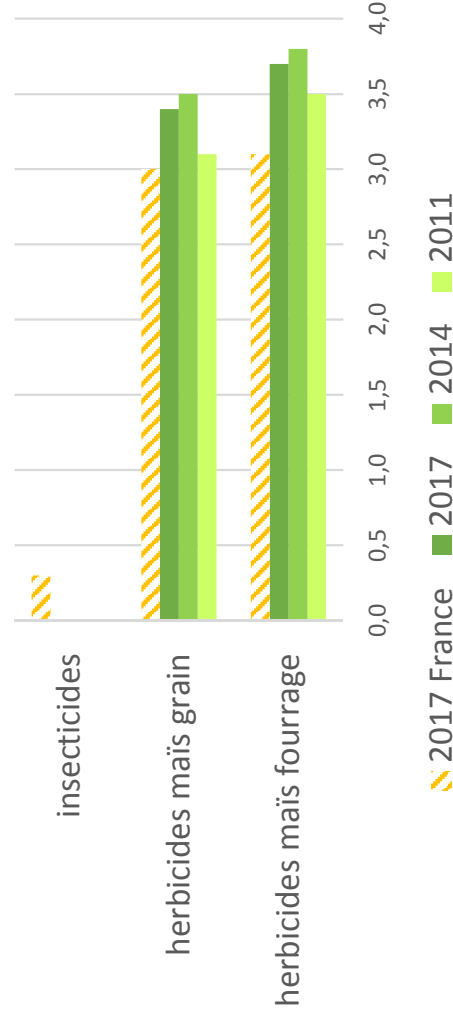
Evolution IFT et Nombre de traitements 2011-2017

Maïs

IFT moyens maïs en Bretagne
et France 2017



Nombre de traitements sur maïs en Bretagne et
total France 2017

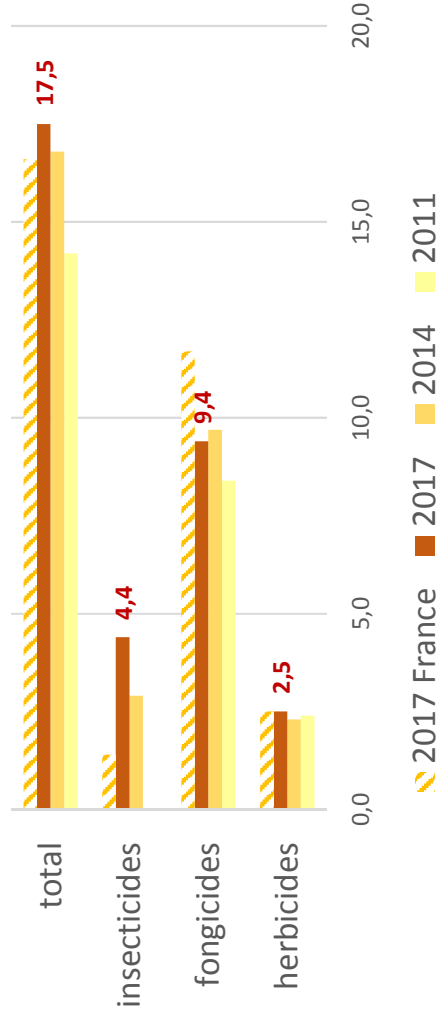


- ↔ Herbicides : stabilité des IFT maïs passages à doses réduites
- ↔ Au total, environ 3,5 passages sur maïs (quasi exclusivement herbicides)

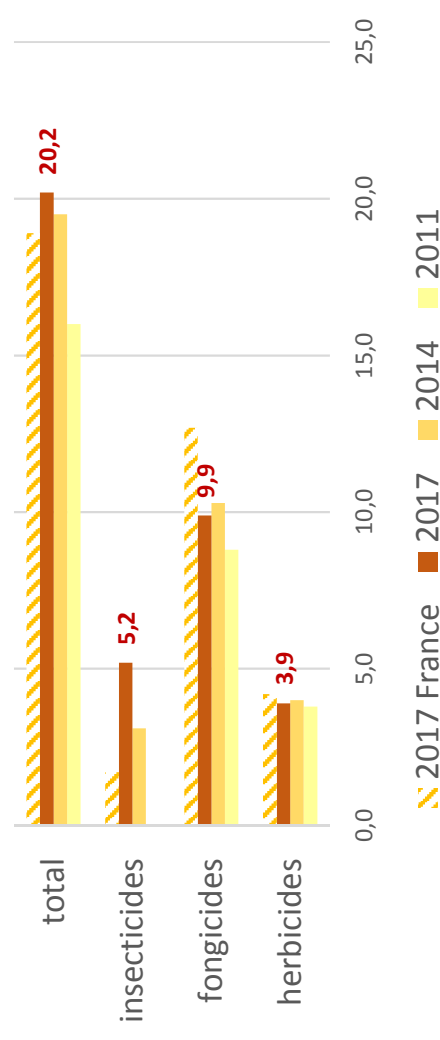
Evolution IFT et Nombre de traitements 2011-2017

Pommes de terre

IFT moyens pomme de terre en Bretagne et total France 2017



Nombre de traitements sur pomme de terre en Bretagne et total France 2017



- Insecticides beaucoup plus fréquent en Bretagne (importance de la filière « plants de pomme de terre »)
- A l'inverse, moins de passage fongicide en Bretagne
- Herbicides : près de 4 passages à doses réduites

A Pratiques agricoles : actualité de l'observatoire des ventes de produits phytosanitaires en Bretagne et enquêtes PK

Présentation de l'étude de la CRAB

Résultats des ventes et Nodu 2017-2018: DRAAF

Résultats enquête PK2017: IFT et nb de passages : DRAAF

B Résultats de suivi de la qualité de l'eau :

Eau de surface : DREAL

Eau captée : ARS

C Résultats de suivi de la qualité de l'air :

Intervention suivi qualité air en 2018 : Air Breizh

D Résultats de suivi de la qualité des sols :

Intervention Etude PhytoSol : CNRS

E Autres indicateurs ayant traits aux pratiques culturales et aux contrôles.

Données CEPP et leviers « 30 000 », indicateurs harmonisés européens : DRAAF

Résultats des contrôles terrains 2018 : DRAAF

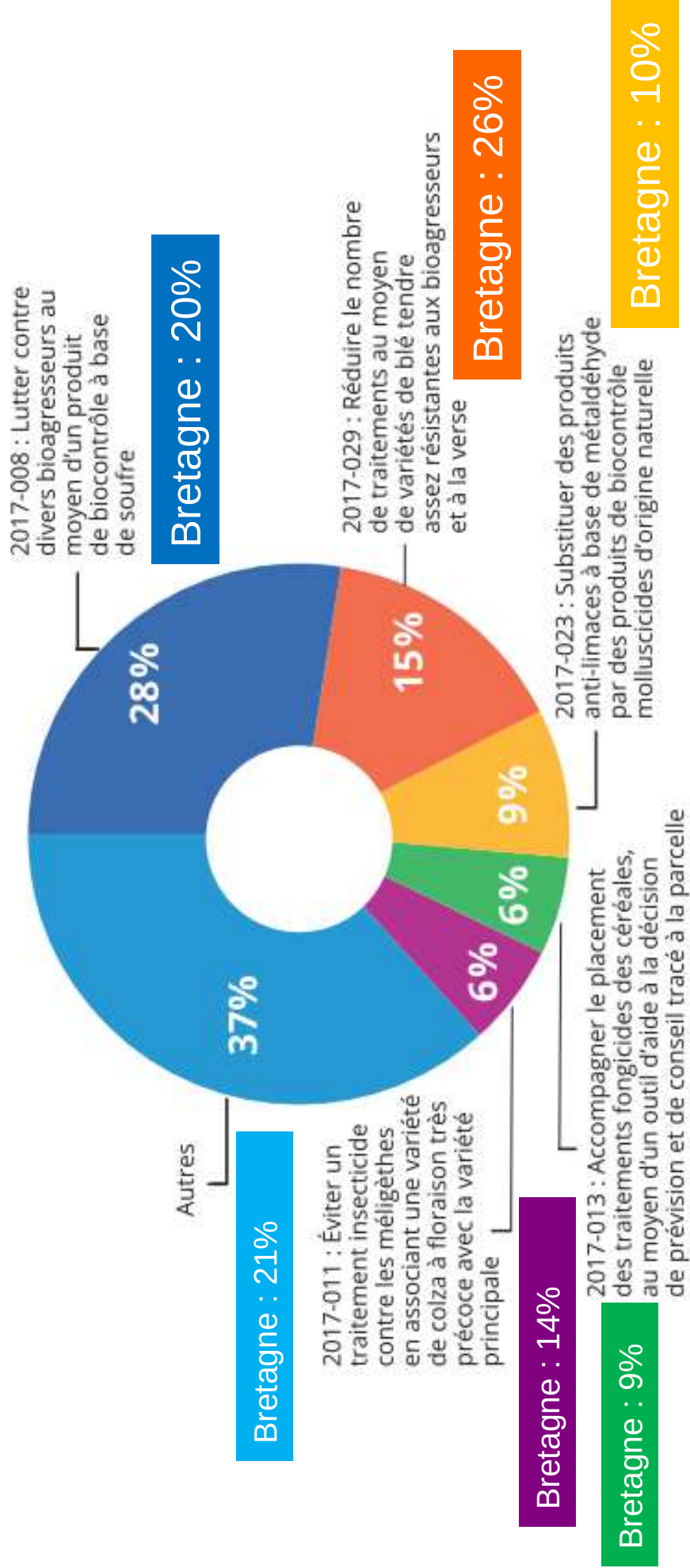
CEPP: bilan sur les distributeurs contrôlés

Total des obligations CEPP Bretagne: 900 000

15, 8 % atteint en 2018 (évalué sur 13 entreprises qui ont déclarées et représentant la moitié des obligations – équivalent au taux national)

Fiche-action	% de CEPP par fiche-2018	intitulé
2017/006	1,14	Lutter contre la pyrale au moyen trichogrammes
2017/007	7,99	Lutter contre des maladies fongiques au moyen d'un stimulateur de défense des plantes
2017/008	19,72	Lutter contre divers bioagresseurs au moyen d'un produit de biocontrôle à base de soufre
2017/010	0,51	Remplacer les traitements herbicide et insecticide d'automne en associant des légumineuses gélives avec du colza d'hiver
2017/011	14,12	Eviter un traitement contre les méligèthes en associant une variété de colza à floraison très précoce avec la variété principale
2017/013	6,84	Accompagner le placement des traitements fongicides des céréales, au moyen d'un OAD
2017/014	2,52	Optimiser les traitements fongicides sur les maladies du feuillage du blé tendre au moyen d'un OAD
2017/015	0,27	Réduire les traitements fongicides contre le mildiou de la pomme de terre au moyen d'un OAD
2017/018	4,38	Réduire la consommation de fongicides ciblant les maladies du feuillage du blé au moyen d'un adjuvant
2017/020	0,03	Diminuer l'usage d'herbicides conventionnels au moyen d'un herbicide défendant et dessiccant de biocontrôle
2017/023	10,52	Substituer des produits anti-limaces à base de métaldéhyde par des produits de biocontrôle molluscicides
2017/026	4,96	Lutter contre les champignons telluriques au moyen d'un produit de biocontrôle
2017/029	26,27	Réduire le nombre de traitements au moyen de variétés de blé tendre assez résistantes aux bioagresseurs et à la verse
2018/021	0,03	Diminuer l'usage de fongicides conventionnels sur grandes cultures au moyen d'un fongicide de biocontrôle
2018/032	0,09	Accompagner le placement des traitements fongicides contre le sclerotinia du haricot au moyen d'un OAD
2018/034	0,16	Lutter contre les chenilles avec un produit de biocontrôle contenant du Bacillus thuringiensis
2018/037	0,02	Lutter contre les taupins du maïs au moyen d'un produit de biocontrôle
2018/038	0,01	Lutter contre les insectes piqueurs au moyen d'un produit de biocontrôle à base d'huile minérale
2018/047	1,57	Lutter contre le virus de la iaunisse du navet sur colza en choisissant une variété assez résistante

LES 5 ACTIONS STANDARDISÉES AYANT GÉNÉRÉ LE PLUS DE CEPP EN 2018 (EN % DE CEPP OBTENUS EN 2018)



Les 5 actions standardisées ayant permis d'obtenir le plus de CEPP représentent près de 65 % du nombre total de CEPP obtenus en 2018.

Groupes 30 000: premier bilan sur les leviers utilisés par les groupes (extraction au 01/09/2019)

Pour 26 groupes (316 exploitations et environ 30 000 ha)

Nombre de groupes avec au moins 1 exploitation travaillant sur le levier cité (12 propositions):

	1. Diversification ou modification des assolements, allongement des rotations	2. Modification importante du système de production vers un système plus économe	[3. Prévention du développement des adventices par des moyens physiques ou biologiques	4. Maîtrise des maladies adventices et par lutte physique	5. Maîtrise des adventices par adaptation des conditions de semis	6. Protection contre les ravageurs par lutte physique (voile, filets...)	7. Maîtrise des maladies par gestion du développement végétatif	8. Maîtrise des ravageurs par lutte biologique et biocontrôle	9. Réduction des intrants par modification de l'itinéraire technique	10. Réduction des intrants par recours à de nouveaux équipements performants	11. Réduction d'intrants par utilisation de semences et matériel végétal adaptés (choix de variétés...)	[12. Réduction d'intrants par utilisation des mécanismes de régulation naturelle
Nb groupes	19	13	23	23	19	4	4	10	26	14	22	15

 Travaux sur la rotation, les variétés résistantes, le désherbage alternatifs



Indicateurs de risque harmonisés au niveau européen:

Classification substances et coefficient de pondération

Groupe	1 : substances à faible risque qui sont approuvées ou réputées approuvées en vertu de l'article 22 du règlement 1107/2009		2 : substances approuvées ou réputées approuvées en vertu du règlement 1107/2009 et qui ne relèvent pas des autres catégories		3 : substances approuvées ou réputées approuvées en vertu de l'article 24 du règlement 1107/2009 dont on envisage la substitution		4 : substances non-approuvées en vertu du règlement (CE) no 1107/2009
Catégorie	A micro-organismes	B substances actives chimiques	C micro-organismes	D substances actives chimiques	E autres substances ne répondant pas aux critères de la catégorie F	F substances cancérogènes de catégorie 1 A ou 1B et/ou substances toxiques pour la reproduction de catégorie 1 A ou 1B; et/ou perturbateurs endocriniens lorsque l'exposition des êtres humains est négligeable *	G
Pondération	1		8		16		64

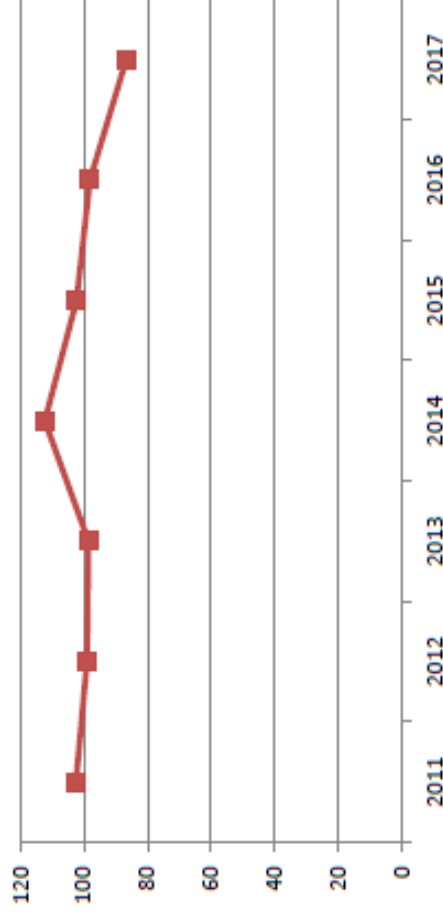
DIRECTIVE (UE) 2019/782 DE LA COMMISSION
du 15 mai 2019
modifiant la directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'établissement d'indicateurs de risques harmonisés
(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

<https://agriculture.gouv.fr/reduction-des-pesticides-les-indicateurs-de-risque-harmonises-etablis-au-niveau-europeen>

(12) En combinant les statistiques produites conformément au règlement (CE) n° 1185/2009 et les informations sur les substances actives visées par le règlement (CE) n° 1107/2009, y compris l'indication qu'il s'agit de substances actives à faible risque, de substances dont on envisage la substitution ou d'autres substances actives, il est possible d'établir une méthode de calcul permettant d'obtenir un indicateur de risques harmonisé fondé sur le danger qui estime les risques potentiels découlant de l'utilisation des pesticides.

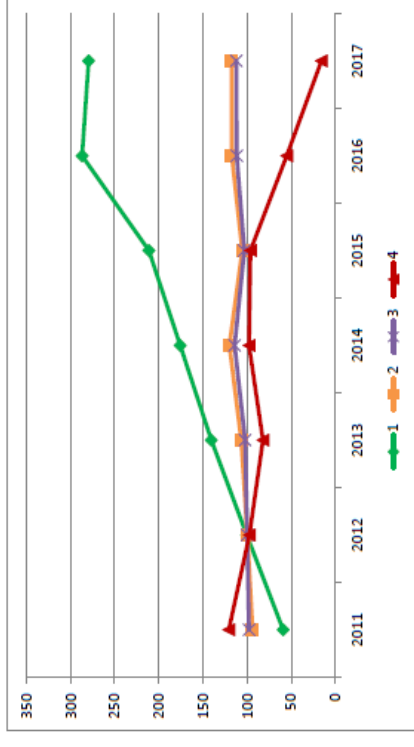
Indicateurs de risque harmonisés au niveau européen: résultats pour la France

Indicateur de risque harmonisé n°1 (HRI1) :

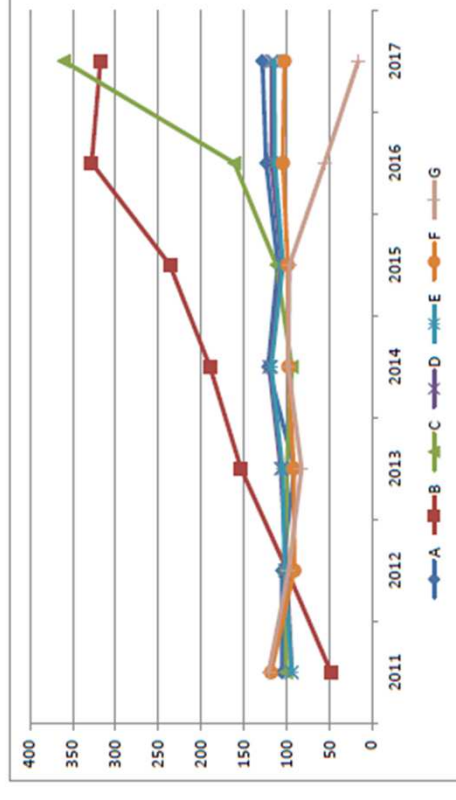


- **Substances à faible risque (groupe 1)**: forte progression depuis 2011 (essentiellement catégorie B substances chimiques)
- Majorité des autres substances actives approuvées (groupes 2 et 3): stabilité- sauf la **sous-catégorie C (micro-organismes) du groupe 2** en forte hausse
- **Substances non approuvées au niveau européen**: forte diminution depuis 2015 en raison de la diminution des dérogations et des ventes associées. En 2018, aucune dérogation accordée à des produits contenant des substances de ce groupe.

Détails par groupe



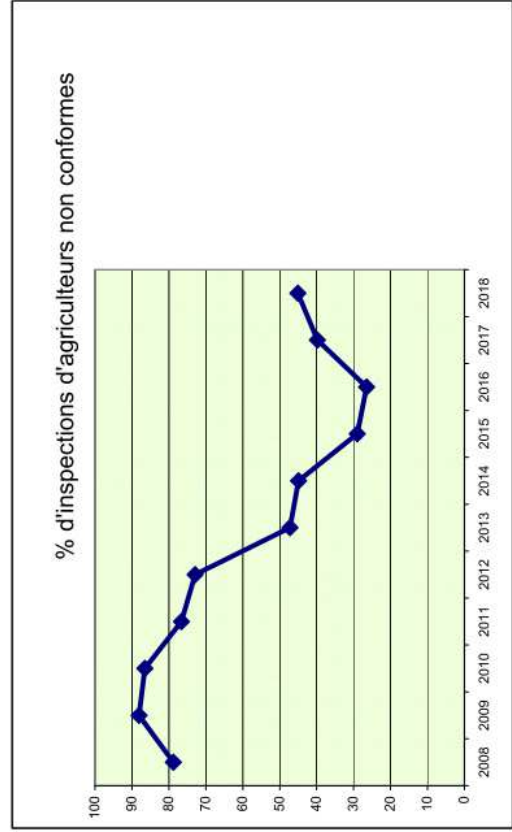
Détails par catégorie



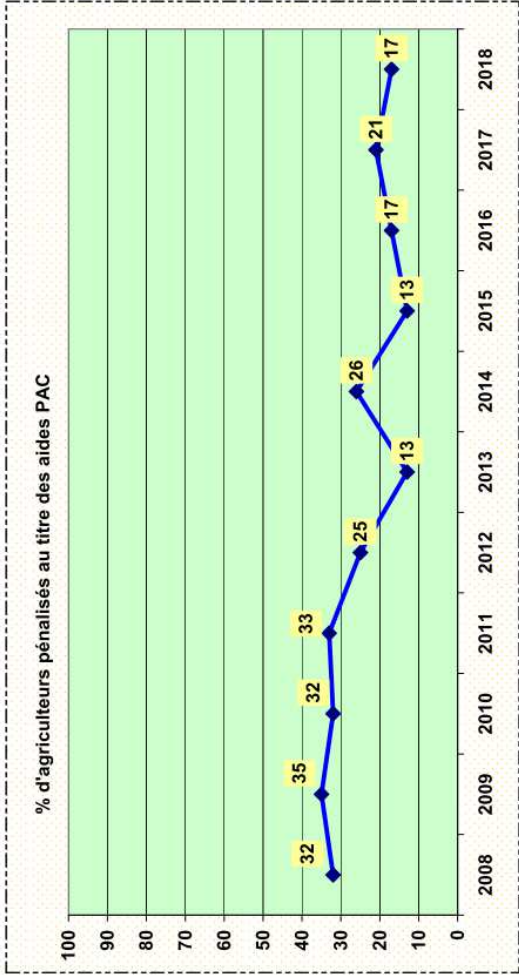
Bilan des contrôles 2018 – inspections du SRAL de Bretagne

Condi PAC	Dép 22	Dép 29	Dép 35	Dép 56	Bretagne
Total contrôlés	74	58	76	56	264
Total non conformes	39 53%	10 17%	41 54%	29 52%	119 45%
Suites administratives	39	10	41	29	119
Suites pénales	4	3	5	2	14
Condi hors PAC					
Total contrôlés	16	27	25	19	87
Total non conformes	13 81%	4 15%	17 68%	12 63%	46 53%
Suites administratives	13	4	17	12	46
Suites pénales	4	2	5	2	13
communes					
nombre communes contrôlées	3	0	3	4	10
nombre communes non conformes	2 67%	0	1 33%	2 50%	5 50%
suites administratives	2	0	1	2	5
suites pénales	0	0	0	1	1
distributeurs					
nombre contrôlés	12	12	12	9	45
nombre non conformes	8 67%	3 25%	10 83%	5 56%	26 58%
suites administratives	8	3	10	5	26
suites pénales	1	1	2	1	5
ETA-ETP					
nombre contrôlés	9	13	11	11	44
nombre non conformes	5 56%	4 31%	6 55%	5 45%	20 45%
suites administratives	5	4	6	5	20
suites pénales	3	1	0	0	4
Global	Dép 22	Dép 29	Dép 35	Dép 56	Bretagne
nombre contrôlés	114	110	127	99	450
nombre non conformes	67 59%	21 19%	75 59%	53 54%	216 48%
suites administratives	67	21	75	53	216
suites pénales	12	7	12	6	37

sources DRAAF Bretagne, SRAL bilan le 04/02/2019



Dégradation avec inspections des EPI

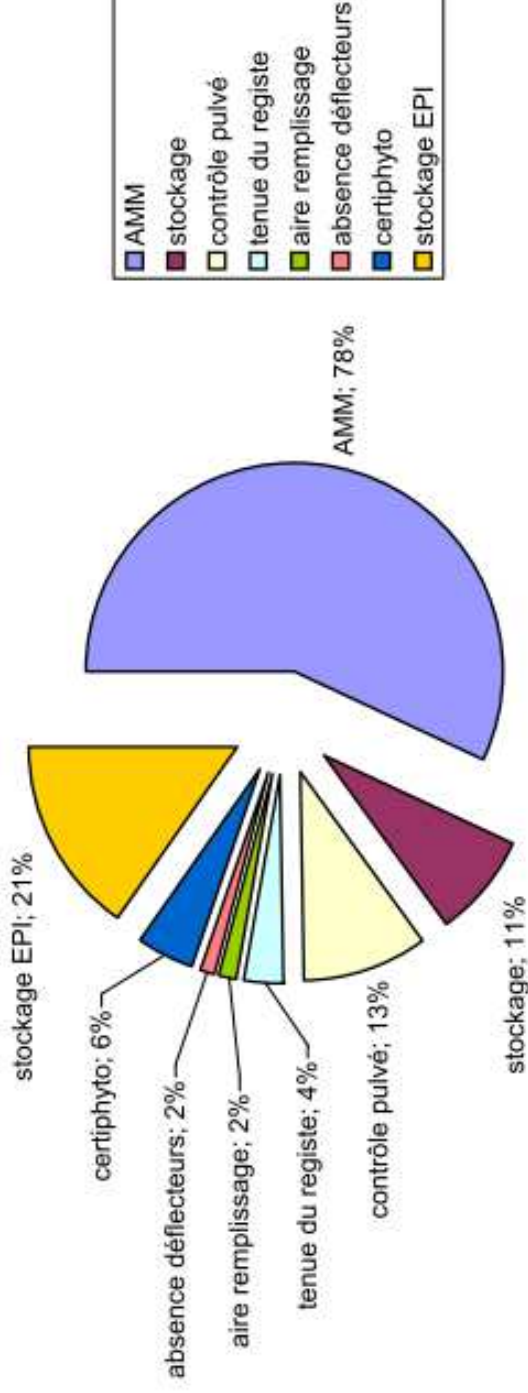


Stabilité des constats de non-conformité conditionnalité des aides

SYNTHESE DES NON CONFORMITES DES INSPECTIONS CONDITIONNALITE 2018

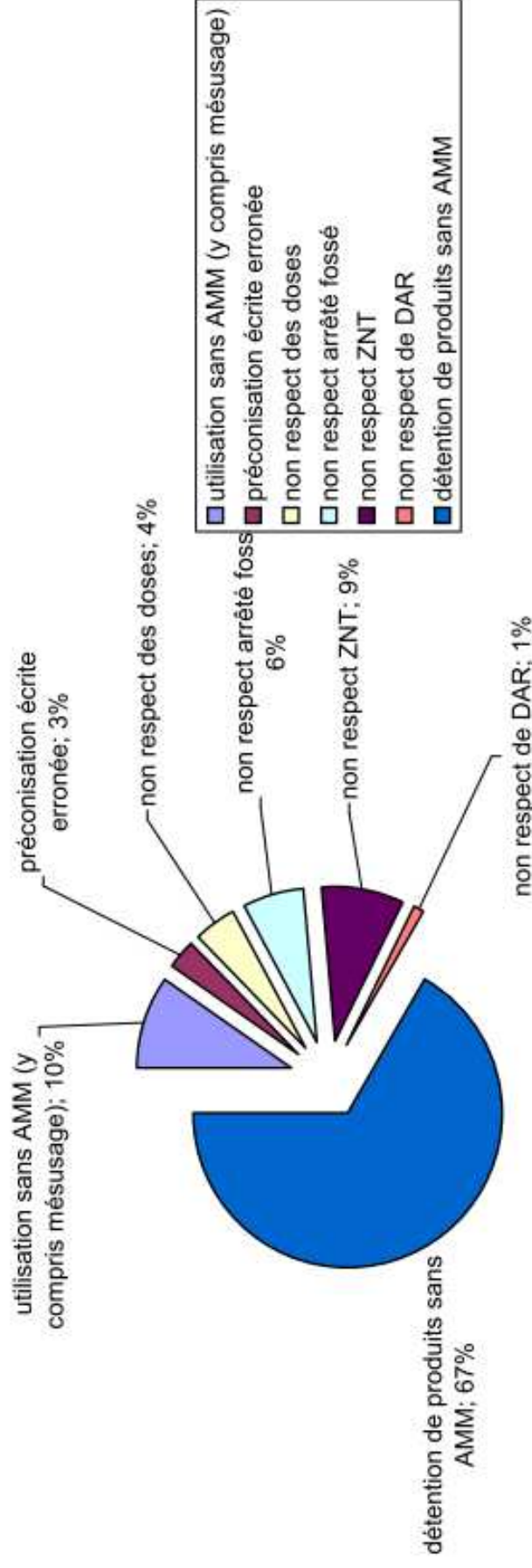
Départements	Contrôles réalisés		Nb d'inspections		Suites administratives			Suites pénales			Constat de non-conformité (nb d'exploitation)		% NC TOTAL	Chiffres 2017	Chiffres 2016
	Nombre	dont sc	conforme	NC	BE	AA	MED	PV	Contravention	Sur des points condi	Sur des points reglementaire				
								Délit	4ème Classe						
22	74	2	35	39	35	39	0	0	4	16	29	52,7%	41,9%	20,5%	
29	58	0	48	10	48	10	0	0	3	3	10	17,2%	15,0%	11,3%	
35	76	3	35	41	35	41	0	0	5	21	31	53,9%	51,4%	35,7%	
56	56	5	27	29	27	29	0	0	2	6	26	51,8%	48,2%	35,7%	
TOTAL	264	10	145	119	145	119	0	0	14	46	96	45,1%	39,8%	26,2%	

répartition des non conformités - inspection SRAL Bretagne 2018



Toujours autant de **pulvé non contrôlés** (16 constats + 17 contrôlés entre avis de passage et inspection), **mauvaises conditions de stockage des EPI**, des produits en **dehors du local de stockage**, **absence de certiphyto de l'utilisateur–applicateur** (parents du détenteur du certiphyto), **augmentation des écarts sur AMM**.

Non conformités sur AMM - inspection SRAL Bretagne 2018



PPNU, sans AMM ou mésusages, absence de bandes tampons (surtout en dep35), des traitements de fossés et d'avaloirs

des progrès sur la présence de local de stockage, sur les buses homologuées (8 constats de non-conformité contre 18 en 2017) et sur les déflecteurs.

Merci pour votre attention